

BNP Paribas Asset Management lance THEAM Quant Europe Climate Carbon Offset Plan, le premier fonds UCITS de droit français* associé à un mécanisme de compensation de l'empreinte carbone

Une innovation majeure : l'objectif de ce fonds est de combiner rendements financiers du marché des actions européennes et un impact positif en matière de changement climatique.

THEAM Quant Europe Climate Carbon Offset Plan met en œuvre une stratégie d'investissement systématique. Le fonds s'expose à la performance d'actions d'entreprises européennes liquides, respectant des normes élevées en matière d'ESG (Environnementales, Sociales et de Gouvernance) et choisies en fonction de leur empreinte carbone et de la robustesse de leur stratégie de transition énergétique. De plus le fonds vise à compenser l'empreinte carbone de la stratégie mise en œuvre (Scope 1 et Scope 2) ; cette compensation pouvant être considérée comme partielle.

La compensation de l'empreinte carbone est effectuée grâce à l'utilisation de certificats de réduction d'émissions vérifiées « VER » (Verified Emission Reduction), aussi appelés crédits carbone, issus du projet « Kasigau Corridor REDD+ ». Ce projet situé dans le sud-est du Kenya, protège plus de 200 000 hectares de forêts arides menacées. Il est développé par la société californienne Wildlife Works et est le premier projet REDD+ à émettre des VER. Outre l'impact environnemental, l'investissement dans ce projet a pour objectif de générer des emplois à long terme et de promouvoir des sources de revenus durables, encourageant ainsi les communautés locales à préserver les forêts et leur biodiversité.

Le lancement de ce fonds s'inscrit pleinement dans la lutte contre le réchauffement climatique engagé par BNPP AM à travers sa nouvelle stratégie globale sustainability et plus largement par l'ensemble du Groupe BNP Paribas qui vise à accompagner la transition énergétique en ligne avec la trajectoire 2°C de l'Accord de Paris. C'est un engagement fort afin de contribuer à la transition énergétique, d'une part en accompagnant ses clients vers une économie bas carbone, et d'autre part en diminuant l'empreinte environnementale liée à son fonctionnement propre. BNP Paribas, neutre en carbone depuis 2017, soutient Wildlife Works depuis 2010 et utilise ce projet pour compenser son empreinte carbone.

Isabelle Bourcier, Responsable des gestions Quantitative & Indicielle, BNP Paribas Asset Management, a indiqué : « *L'investissement durable est au cœur de notre stratégie et nous sommes fiers de lancer le fonds THEAM Quant Europe Climate Carbon Offset Plan. Il s'agit du premier fonds permettant aux investisseurs institutionnels de compenser une part significative des émissions issues de leurs investissements dans le cadre de la directive OPCVM.* »

Neven Graillat, Responsable des solutions d'investissement durable, BNP Paribas Global Markets, a ajouté : « *La gestion des risques liés au changement climatique est primordiale car elle contribue à la maîtrise du risque financier de nos financements et de nos investissements. Ce fonds représente une étape clé pour combler l'écart entre les investissements à impact et les investissements en actions.. Il représente un très bel exemple de collaboration au sein de BNP*



Paribas, entre les équipes de Global Markets et d'Asset Management en matière d'investissement durable. »

THEAM Quant Europe Climate Carbon Offset Plan est un FCP de droit français conforme à la directive 2009/65/CE. Son lancement s'inscrit dans le contexte d'innovation de la place de Paris en matière de finance durable et de la publication par l'Autorité des marchés financiers (AMF) du guide sur la compensation de l'empreinte carbone par les organismes de placement collectif. Ce fonds géré par BNP Paribas Asset Management France a été créé en collaboration avec BNP Paribas Global Markets, la division de la banque consacrée aux marchés des capitaux. BNP Paribas Cardif, la filiale assurance de BNP Paribas qui vient de renforcer sa stratégie d'investissement socialement responsable initiée en 2008, fait partie du premier groupe d'investisseurs institutionnels ciblant le fonds.

Les investissements réalisés dans le fonds sont soumis aux fluctuations du marché et aux risques inhérents aux investissements en valeurs mobilières. La valeur des investissements et les revenus qu'ils génèrent peuvent enregistrer des hausses comme des baisses et il se peut que les investisseurs ne récupèrent pas l'intégralité de leur placement. Le fonds décrit présente un risque de perte en capital. Pour une définition et une description plus complète des risques, merci de vous reporter au prospectus et DICI du fonds. Avant de souscrire, vous devez lire la version la plus récente du prospectus et DICI disponibles gratuitement sur notre site.

CONTACTS PRESSE

BNP Paribas Asset Management

Sarah Worsley
+33 (0)1 58 97 28 81
sarah.worsley@bnpparibas.com

Manon Michonneau
+33 (0)1 58 97 61 58
manon.michonneau@bnpparibas.com

Notes aux rédacteurs

* Cet OPCVM est un fonds commun de placement (« FCP ») de droit français conforme à la directive 2009/65/CE. La directive sur les Organismes de Placement Collectif en Valeurs Mobilières (OPCVM) est le principal cadre réglementaire européen sur les organismes de placement collectif. Pour plus d'informations, veuillez consulter le site : https://ec.europa.eu/info/law/undertakings-collective-investment-transferable-securities-ucits-directive-2009-65-ec_en

A propos de BNP Paribas Asset Management

BNP Paribas Asset Management est le métier gestion d'actifs de BNP Paribas, l'une des institutions financières les plus importantes au monde. BNP Paribas Asset Management offre des solutions d'investissement à haute valeur ajoutée aux épargnants individuels, entreprises et investisseurs institutionnels, grâce à un large éventail d'expertises réparties en 4 pôles de gestion : actions, obligations, dette privée et actifs réels, multi-actifs, quantitatif et solutions (MAQS). BNP Paribas Asset Management place l'approche responsable au cœur de sa stratégie et de ses décisions d'investissement et contribue activement à la transition énergétique, la protection de l'environnement et la promotion de l'égalité et de la croissance inclusive. Sa priorité est de délivrer sur le long terme, des retours sur investissement durables à ses clients. Fort d'un encours sous gestion de 399* milliards d'euros au 31 décembre 2018, BNP Paribas Asset Management compte plus de 530 professionnels de l'investissement, près de 500 collaborateurs dédiés à la relation clients, et s'adresse aux particuliers, aux entreprises et aux institutions dans 71 pays.

*encours sous gestion et conseillé de 537 milliards d'euros au 31 décembre 2018.

Pour plus d'information, www.bnpparibas-am.com, ou suivez-nous sur



BNP PARIBAS
ASSET MANAGEMENT

L'asset manager
d'un monde
qui change

A propos de BNP Paribas

BNP Paribas est une banque de premier plan en Europe avec un rayonnement international. Elle est présente dans 72 pays, avec plus de 202 000 collaborateurs, dont plus de 154 000 en Europe. Le Groupe détient des positions clés dans ses trois grands domaines d'activité : Domestic Markets et International Financial Services, dont les réseaux de banques de détail et les services financiers sont regroupés dans Retail Banking & Services, et Corporate & Institutional Banking, centré sur les clientèles Entreprises et Institutionnels. Le Groupe accompagne l'ensemble de ses clients (particuliers, associations, entrepreneurs, PME, grandes entreprises et institutionnels) pour les aider à réaliser leurs projets en leur proposant des services de financement, d'investissement, d'épargne et de protection. En Europe, le Groupe a quatre marchés domestiques (la Belgique, la France, l'Italie et le Luxembourg) et BNP Paribas Personal Finance est le 1er acteur spécialisé du financement aux particuliers en Europe. BNP Paribas développe également son modèle intégré de banque de détail dans les pays du bassin méditerranéen, en Turquie, en Europe de l'Est et a un réseau important dans l'Ouest des Etats-Unis. Dans ses activités Corporate & Institutional Banking et International Financial Services, BNP Paribas bénéficie d'un leadership en Europe, d'une forte présence dans les Amériques, ainsi que d'un dispositif solide et en forte croissance en Asie-Pacifique.

À propos du projet « Kasigau Corridor REDD+ » de Wildlife Works

Le projet « Kasigau Corridor REDD+ » de Wildlife Works protège plus de 200 000 hectares de forêts arides hautement menacées qui sont la propriété d'une communauté de 4 500 membres et accueillent 120 000 habitants. Ce projet permet de créer un refuge sûr pour plus de 50 espèces de grands mammifères, 300 espèces d'oiseaux et certaines populations d'animaux menacés sur la Liste rouge de l'UICN, comme les guépards ou les lions, ainsi que plus de 2 000 éléphants africains qui migrent entre les parcs nationaux de Tsavo East et Tsavo West. En 2011, le projet « Kasigau Corridor » est devenu le premier projet REDD+ au monde à être vérifié par les programmes Verified Carbon Standard (VCS) et CCB (Climate, Community & Bioiversity). Le projet a aussi reçu le statut « Gold Level » du CCB pour ses bénéfices exceptionnels pour le climat et la biodiversité. Il permettra des réductions d'émissions vérifiées (VER) s'élevant à 45 millions de tonnes au cours des 30 prochaines années. Plus d'informations sur le site : <https://www.wildlifeworks.com/kenya>.

À propos de REDD+

REDD+ (Réduction des Émissions dues à la Déforestation et à la Dégradation forestière) est un mécanisme de limitation du changement climatique créé par les Nations Unies. REDD+ attribue une valeur au carbone stocké dans les forêts existantes et considère qu'il s'agit d'un élément clé pour éviter une déforestation continue. En valorisant davantage les forêts en place plutôt qu'abattues, REDD+ propose aux pays et aux communautés forestières un modèle de développement économique favorable à la planète et à ses habitants. Cette valeur se traduit en unités de réduction de carbone vérifiées (VER). Ces VER sont aussi connus sous l'appellation « crédits carbone ». Chaque VER équivaut à une tonne de dioxyde de carbone qui ne sera pas rejetée dans l'atmosphère grâce au plan de conservation du projet REDD+.

À propos du protocole GES

Le protocole GES définit la norme de comptabilisation et de déclaration destinée à l'entreprise et classe les émissions de gaz à effet de serre des entreprises en trois « scopes ». Le scope 1 concerne les émissions directes des entreprises. Le scope 2 concerne les émissions indirectes dues à la consommation d'énergie du fournisseur. Le scope 3 concerne les autres émissions (émissions de la chaîne de valeur) indirectes non contrôlées par l'entreprise. Plus d'informations sur le site : <https://ghgprotocol.org/>.

Complément d'information

BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT France est une société de gestion de portefeuille agréée par l'Autorité des marchés financiers sous le n° GP96002, constituée sous forme de société par actions simplifiée, ayant son siège social au 1, boulevard Haussmann 75009 Paris, France, RCS Paris 319 378 832, et son site web : www.bnpparibas-am.com.

Le présent document a été rédigé et est publié par la société de gestion de portefeuille. Il contient des opinions et des données statistiques considérées légitimes et correctes le jour de leur publication conformément à



BNP PARIBAS
ASSET MANAGEMENT

L'asset manager
d'un monde
qui change

l'environnement économique et financier en place à cette date. Le présent document ne constitue ni un conseil d'investissement, ni une invitation, ni une offre de souscription, ni une sollicitation d'achat de quelconque instrument financier et ne doit en aucun cas servir de base, en tout ou en partie, pour quelconque contrat ou engagement que ce soit.

Ces informations sont communiquées sans connaissance de la situation spécifique de l'investisseur. Avant toute souscription, les investisseurs devraient vérifier dans quels pays le ou les instruments financiers visés dans le présent document sont enregistrés et autorisés à la vente au public. En particulier, les instruments financiers ne peuvent être offerts ou vendus publiquement aux États-Unis. Il est conseillé aux investisseurs qui envisagent de souscrire de lire attentivement la version la plus récente du prospectus et du document d'information clé pour l'investisseur (DICI) approuvés par l'autorité compétente, disponible auprès du site web. Les investisseurs sont également invités à consulter les rapports financiers les plus récents, également disponibles sur le site web. Il est recommandé aux investisseurs de consulter leurs propres conseillers juridiques et fiscaux avant d'investir dans les instruments financiers. Compte tenu des risques économiques et de marché, aucune garantie ne peut être donnée quant à la réalisation par les instruments financiers de leurs objectifs d'investissement. Leur valeur est susceptible par nature de varier à la hausse comme à la baisse. En particulier, la valeur d'un investissement peut varier en fonction des fluctuations des taux de change. Les chiffres de performance sont communiqués après déduction des commissions de gestion et sont calculés sur la base de rendements globaux. Ils s'entendent facteur temporel, dividendes nets et intérêts réinvestis compris, mais n'incluent ni les taxes ou frais de souscription ou de rachat, ni les commissions ou taxes de change. Les performances passées ne constituent en rien une garantie pour les performances à venir.

La documentation visée par le présent avertissement est disponible sur www.bnpparibas-am.com.



BNP PARIBAS
ASSET MANAGEMENT

L'asset manager
d'un monde
qui change